

Image not found or type unknown



J envoi le bail signé ou non

Par **fleurlotus1973**, le **21/07/2010 à 20:24**

Bonjour, rnvoila j ai un studio que je loue a des étudiants et la j ai reçu une proposition de parents qui habitent loin et ne peuvent venir visiter le studio qu a la date d entrée de leur fille étudiante en me certifiant que l état des lieux ne leurs est pas très important du moment que c est un studio propre et sécurisérnle papa m a envoyé le dossier que j ai demande sauf que la il m envoi avec une lettre dans laquelle il me dit (a réception du bail je vous fait parvenir en retour la lettre de caution; un chèque couvrant le mois de caution et avance d un mois sur le loyer ainsi qu' un exemplaire du bail signe et daté) rndois je comprendre que je dois lui envoyer le bail signe si c est sa je ne vois pas pourquoi sa serai a moi de lui faire confiance et pas lui rnje vous suis reconnaissante pour l aide que vous pourriez m apporté